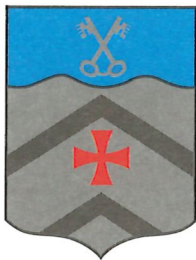


MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



N° Délibération  
D502023

Nombre de membres en

Exercice : 27  
Présents : 24  
Votants : 27  
Pour : 27  
Contre : 0

Date de la convocation :  
31/10/2023

Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 09 novembre 2023

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 31 octobre 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine –  
M. MONTERRAT Raphaël Maires-Adjoints,  
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –  
Mme FONTIMPE Catherine – Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain –  
M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno –  
M. NILLOM Christophe – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence –  
Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien –  
M. BERRY David – Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin,  
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme ROBIN Pascale a donné pouvoir à M.  
VERNOUX Bertrand, Mme DESBROSSES Marie-Claire a donné pouvoir à  
M. BERRY David, M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. RETY  
Jean-Pierre, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Arrivée en cours de séance : Mme DESBROSSES Marie-Claire arrive à la deuxième question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

**Busage Chemin de la Vuidée**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le busage du chemin de la vuidée pour un montant de 8 865.35 € HT soit 10 638.42 € TTC auprès de l'entreprise DE GATA.

**Robot de tonte – stade**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat d'un robot automatisé pour la tonte du stade de football pour un montant de 5 400 € HT soit 6 480.00 TTC auprès de la société Coseec Service.

**Alimentation électrique – stade**

Afin de faire fonctionner le robot automatisé de tonte au stade, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis d'alimentation électrique pour un montant de 1 543.15 € HT soit 1 851.78 € TTC auprès de la société ARELEC.

**Films solaires – centre périscolaire et entrée école primaire**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture et la pose de films sur les vitrages de l'entrée de l'école primaire et du centre périscolaire pour un montant de 3 651.28 € HT soit 4 381.53 € TTC auprès de société Berry Graphic's.

Scellé de la Préfecture  
001-210103206-20231109-D502023-DE  
Date de réception préfecture : 14/11/2023

### Matériel d'illumination

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture d'un élément de décoration pour la fin d'année pour un montant de 5 201.86 € HT soit 6 242.23 € TTC auprès de la société Blachère illumination.

### Cylindres – école/cuisine Limorin

Suite au changement des portes d'entrée de l'école primaire et de la cuisine du Limorin, monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture de cylindres électroniques pour un montant de 838.00 € HT soit 1 005.60 € TTC auprès de la société FOUSSIER.

### Alignements et actes administratifs – Rue du Tourion et Rue de la Madone

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé deux devis pour la réalisation d'alignements et d'actes administratifs Rue du Tourion et Rue de la Madone pour un montant de 6 838.75 € HT soit 8 206.50 € TTC auprès du cabinet Axis Conseils Rhône Alpes.

### Travaux d'aménagement – Rue du Tourion

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour les travaux d'aménagement de la Rue du Tourion pour un montant de 86 275.30 € HT soit 103 530.36 € TTC + tranche conditionnelle pour un montant de 11 565.45 € HT soit 13 878.54 € TTC auprès de l'entreprise DE GATA **soit un total global de 97 840.75 € HT soit 117 408.90 € TTC.**

### Archivage – Mairie

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'intervention sur 3 ans d'un archiviste pour le classement et l'épuration des archives communales pour un montant total de 16 000 €.

Cette intervention peut être subventionnée par le conseil départemental à hauteur de 45% plafonné à 5 000 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges le 14 novembre 2023



Le Maire de REPLONGES,

  
Bertrand VERNOUX